L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 AVRIL 1880. | 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 14 AVRIL 1880

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par S. Guinault, à son bureau d'encan, un fort et de livres.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, en face la rue Douane, 150 barils farine.

150 barils de farine.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Nominations Congressionnelles.

Après les campagnes électorales répétées qui ont eu lieu en Louisiane depuis trois ans, et qui ont nécessité la réunion d'assez nombreuses conventions primaires, il semblait naturel et logique que la réunion de la Convention d'Etat pour la nomination des délégués à Cincinnati fût également mise à profit pour l'élection des candidats au Congrès. Le comité central d'Etat ne s'est pas cru autorisé à indiquer d'une façon directe ce second objet de la Convention, mais dans son appel il a dit que la Convention aurait à fixer la base de représentation des conventions congressionnelles.

Cela semblait indiquer qu'il devrait y avoir de nouvelles élections primaires pour ces conventions congressionnelles, mais ce n'était là qu'une simple indication, et nous avouons que nous ne voyons nullement la nécessité de ces nouvelles élections, car la multiplicité de ces assemblées primaires fatigue les citoyens et les éloigne de plus en plus des polls.

La Convention paraît s'être divisée sur cette question; mais, dès le premier jour, les délégations de deux districts congressionnels se sont cru suffisamment autorisées par leur mandat à procéder au choix des candidats de leurs districts.

La délégation du premier district congressionnel, ou au moins la majorité de cette délégation, a fait choix de l'honorable Randall L. Gibson, le représentant actuel du district. Elle ne pouvait faire un choix plus heureux au point de vue des intérêts de la Louisiane. Nous avons dit, en maintes occasions, ce que nous pensions des services déjà rendus à son Etat par notre estimable et éminent représentant. Il a défendu pied à pied les intérêts de notre industrie sucrière et, dernièrement encore, il a eu à lutter contre les efforts des *rings* d'importateurs et de raffineurs coalisés pour faire modifier le tarif à leur profit. C'est une lutte incessante à soutenir, une surveillance de chaque jour à exercer, et nous doutons qu'un nouveau venu, quelles que fussent ses capacités, pût avoir autant de succès que le général Gibson, qui jouit à Washington d'une influence et d'une autorité dues à son tact et à son expérience augmentées par un séjour déjà long dans la capitale.

En ce qui concerne les levées, le représentant du Premier District a été le premier et le seul des représentants des Etats riverains du Mississipi, qui soit parvenu à entamer la résistance obstinée du Congrès sur cette question. Il a réussi à faire nommer une commission dont le rapport présenté promptement contient des conclusions pratiques favorable à notre désir de voir le gouvernement fédéral prendre charge de l'entretien des levées. Quelques efforts sont encore nécessaires pour mener à bonne fin cette importante affaire et nul mieux que l'auteur de la proposition, à l'habileté duquel l'adoption en est due, n'est apte à la faire aboutir à une solution pratique définitive.

L'honorable R. L. Gibson a été le choix de la législature pour le siége de sénateur actuellement occupé par l'ex pseudo gouverneur Kellogg, mais son terme ne commencera que le 4 mars 1883, c'est-à-dire immédiatement après l'expiration du terme congressionnel pour lequel il vient d'être choisi candidat.

Il pourra donc ainsi continuer sans interruption à représenter la Louisiane et à défendre ses intérêts, et il poursuivra au sénat l'œuvre accomplie par lui pendant quatre termes congressionnels consécutifs.

La délégation du troisième district congressionnel a désigné pour son candidat l'honorable Jno. S. Billiu, de Lafourche, et nous applaudissons également à ce choix. M. Billiu a déjà servi avec honneur et distinction deux termes dans la législature de l'Etat; il jouit d'une grande popularité due à ses qualités personnelles et à sa réputation de droiture et d'intégrité. Il a fait ses preuves de capacité comme rapporteur du comité judiciaire à la dernière session; il est avocat et en même temps parfaitement au fait des besoins de notre industrie sucrière et de toutes les questions qui se rattachent aux grands intérêts de notre Etat. La Louisiane aura en lui un représentant fidèle, capable et zélé.

L'honorable Allen Jumel, notre excellent auditeur, avait été mentionné pour la candidature au Congrès dans le même district, mais il n'a pas permis l'usage de son nom et l'Etat ne sera pas privé de ses précieux services comme auditeur.

La nomination pour le sixième district n'aura lieu qu'en août. Deux candidatures ont déjà été mises en avant pour ce district, celle de M. S. R. Thorpe, d'Avoyelles, avocat dont on dit beaucoup de bien, et celle du sénateur Parlange qui a joué un rôle si brillant et si utile dans la Convention constituante et dans la dernière législature.

M. Parlange est celui de nos jeunes hommes politiques qui a le plus bel avenir en perspective. C'est l'honnêteté et la loyauté mêmes et il joint à ces qualités une éducation sérieuse, une intelligence vive et déjà une grande habileté parlementaire. C'est un créole louisianais qui fera honneur à sa race et nous serions heureux de le voir envoyer au Congrès. Sa modération l'a rendu très populaire dans son district et les démocrates ne sauraient choisir un candidat qui ait plus de chances d'être élu.

La pétition pour le consulat de France.—Nous apprenons que la pétition des résidants français de la Nouvelle-Orléans pour la transformation du consulat de la Nouvelle-Orléans en consulat-général a été remise au Président de la République française et renvoyée au ministre des affaires étrangères. Nous avons lieu de croire qu'elle sera l'objet d'une décision favorable.

LOIS PROMULGUÉES.

Voici la liste des lois promulguées hier dans le *Democrat*:

No. 119: Loi sur l'impôt des patentes (licenses).
No. 120: Taxe personnelle (poll tax).
No. 121: Timbrage et échange des Bons consolidés d'Etat.
No. 122: Procès pour la destitution des juges devant la Cour Suprême.
No. 118: Enregistrement des votants dans la paroisse d'Orléans, pénalités etc.

Le journal officiel a aussi publié la nomination faite de l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* pour la publication des annonces judiciaires en français dans la paroisse d'Orléans.

Le travail de la fin de la session.

Par le nombre des lois promulgées, on peut se faire une idée du travail accompli pendant la dernière session, mais c'est surtout dans les derniers jours que les comités et les chambres ont bien travaillé, et il n'est que juste de dire que c'est aux efforts et à l'énergie du lieutenant-gouverneur S. D. McEnery et de l'orateur R. N. Ogden et au labeur ardu accompli par le gouverneur Wiltz qu'on doit d'avoir évité une session extraordinaire.

Notre confrère, le *Picayune*, adresse au gouverneur les compliments justement mérités qui suivent et nous nous y associons de grand cœur.

Depuis l'ajournement, les lois votées ont été promulguées avec une célérité sans précédent, quinze le lendemain dimanche, vingt-deux lundi et huit aujourd'hui. Toutes ces lois avec neuf autres qui sont à promulguer, avaient reçu la signature du gouverneur avant minuit le jour de l'ajournement. Il ne reste que quatre bills à examiner. Le gouverneur Wiltz a certainement prouvé son énergie et sa capacité comme homme d'affaires et a donné un exemple de louable activité à tous les fonctionnaires de l'Etat. Quand on réfléchit qu'il était dans un état précaire de santé à son entrée en fonctions et qu'il ne jouit pas encore de toute sa force, on ne saurait trop louer son dévouement aux fonctions ardues et de haute responsabilité qu'il a assumées.

Un perfide canard.

La nouvelle télégraphique de Washington, insérée hier dans nos dépêches de nuit, annonçant que le bureau national de santé avait reçu des avis officiels signalant onze cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans pendant les quatre semaines finissant le 27 mars, est un infâme mensonge. Les docteurs Bemiss et Elliott qui représentent en cette ville le bureau national de santé ont déclaré que cette nouvelle était complètement fausse. Il serait utile de savoir qui a fourni cette information à l'agent de la presse associée à Washington.

Voici d'ailleurs, la déclaration faite par le docteur Bemiss.

Le rapport qui a paru dans les dépêches du matin ne vient pas du bureau national de santé ni d'aucun des membres de ce bureau.

Il est grandement à regretter que la presse de cette ville publie des rapports de nature à lui faire du tort sans consulter d'abord soit le président du Bureau de Santé National d'Etat, soit le soussigné, membre du bureau de santé national, qui savent parfaitement que notre ville est entièrement exempte de toute maladie épidémique sauf quelques cas de fièvre scarlatine dans le haut de la ville.

S. M. BEMISS,
Nouvelle-Orléans, 13 avril 1880.

Le Dr Bemiss a télégraphié à Washington pour savoir comment cette rumeur a eu lieu.

Quant à l'insertion de la dépêche, nous ferons observer qu'elle a dû avoir lieu dans toutes les parties de l'Union et que la supprimer à la Nouvelle-Orléans n'aurait pas empêché le mal, puisqu'il eût fallu en parler pour la démentir. D'un autre côté, on ne pouvait à deux heures du matin courir aux informations.

Les faillites en 1880.—Nous avons reçu de M. D. Webster la circulaire de l'agence commerciale de R. G. Dun & Co. Nous y voyons que pour le premier trimestre de 1880, il y a eu aux Etats-Unis seulement 1432 faillites avec un passif de $12,777,074 au lieu de 2524 avec un passif de $43,112,665 dans le trimestre correspondant de 1879. La diminution a été considérable comparativement à toutes les autres années depuis 1874. C'est là un heureux symptôme de l'amélioration générale qui s'est produite dans les affaires depuis l'automne dernier.

L'Opéra Français.—Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en annonçant que l'une des primas donnas de la compagnie que se propose de nous amener M. de Beauplan sera madame Emilie Ambre, la principale étoile de la troupe de Mapleson. La réputation de cette artiste est déjà universelle, car Mme Ambre a été applaudie aux Italiens de Paris, à Londres, en Belgique et en Hollande et acclamée aux Etats-Unis partout où elle s'est fait entendre.

Notre confrère Ch. Villa, le chroniqueur musical érudit du *Courrier des Etats-Unis*, dit que la voix de Mme Ambre a encore gagné en ampleur et en vigueur depuis son arrivée aux Etats-Unis et il ajoute: "Comme chanteuse et artiste de premier ordre, Mme Ambre n'avait plus rien à acquérir."

Madame Ambre a chanté 32 fois le rôle d'*Aïda* dans la saison actuelle avec un immense succès; dans le rôle de Carmen elle a été incomparable, et dans celui de Gilda de *Rigoletto* elle a eu aussi beaucoup de succès. Elle vient d'interpréter tout récemment le rôle de Valentine des *Huguenots* et voici ce qu'en dit M. Villa.

Mme Ambre peut inscrire Valentine au nombre de ses plus beaux rôles. Elle le joue avec un talent de premier ordre et le chante comme une grande cantatrice qu'elle est, bien décidément. En pleine possession de ses brillantes facultés, elle peut aborder aujourd'hui tous les grands rôles avec succès. C'est surtout dans son duo avec Raoul, dans cette page sublime et navrante, qu'elle a enlevé la salle. Un triple rappel, partagé avec Campanini, fut le prix de son talent.

La *Traviata*, *Faust*, *Mignon*, *Romeo et Juliette*, *etc., etc.*, ont valu aussi des triomphes artistiques à Mme Ambre, qui avait été engagée par M. Mapleson pour remplacer la Nillson.

Conférences littéraires.—Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que la seconde conférence de M. L. Lejeune sur l'art contemporain sera donnée jeudi à une heure dans des salons de l'institution des demoiselles Cenas. L'intéressant conférencier parlera des sculpteurs, sujet peu connu ici.

Vendredi, M. Lejeune fera le soir à sept heures et demie, à la Salle Grunewald, une causerie musicale dans laquelle il traitera des compositeurs français contemporains.

Académie de Musique.—Aujourd'hui, grande matinée pour représenter "An Arabian Night" dont le succès a été très grand hier soir. La troupe est généralement bonne et nous avons rarement vu une aussi brillante combinaison pour une seule pièce. Ce sont de vrais acteurs qui jouent finement leurs rôles et qu'on dirait appartenir à une scène plus haute que celle de l'Académie de Musique. Le vieux courtier, retiré des affaires, qui fait le grand seigneur, est supérieurement représenté, et les femmes qui lui font la vie dure, bien qu'il ne leur doive rien, ont développé un talent de nuance qui n'est pas chose commune sur pareil théâtre. Beaucoup de monde toujours, beaucoup d'empressement de la part du public à assister aux derniers spectacles de la saison, et beaucoup de satisfaction et d'applaudissements!!

Le Dimanche, ouverture de l'Etoile Rouge jusqu'à deux heures.

Les Malakoff Bitters sont un préventif pour les fièvres de Marais et les autres fièvres.

—L'ambassadeur de Russie à Rome aurait, dit-on, signalé au ministre des affaires étrangères, M. Cairoli, président du conseil, l'arrivée à Gênes de plusieurs individus accusés d'avoir pris part aux derniers attentats contre la vie du czar. L'ambassadeur de Russie aurait reçu l'ordre formel de demander à l'Italie l'extradition de deux de ces individus.

10,000 chapeaux de paille, pour garçons, à 25 cts. à l'Etoile Rouge.

Convention Démocrate d'État.

Seconde Séance.

La Convention a été appelée à l'ordre à midi. L'Hon. James Jeffries était au fauteuil.

M. W. E. Todd, du 10e ward, a présenté des résolutions convoquant des assemblées, dans chaque district congressionnel, d'ici au 8 septembre prochain, pour le choix de candidats au Congrès; déclarant que les délégués de chacun des districts congressionnels à la Convention, aussitôt après l'ajournement de celle-ci, devront se réunir à l'effet de choisir des comités congressionnels exécutifs qui doivent indiquer les endroits où les conventions devront avoir lieu; que la base de la représentation à ces conventions devra être la même qu'à la présente Convention; que ces résolutions ne devront être appliquées que dans les districts congressionnels qui n'ont pas de comités centraux congressionnels.

Il a été présenté une résolution déclarant que ces résolutions seront nulles dans les districts qui ont déjà pris les mesures nécessaires et que celles-ci soient vérifiées.

Plusieurs délégués du 8e ward ont fait lire une protestation contre la nomination d'un candidat pour le 1er district congressionnel. Ils se sont basés sur ce qu'ils ne se sont point revêtus du pouvoir de faire la nomination.

Les résolutions dont on vient de lire une analyse ont donné lieu à de longs débats.

M. Walton a présenté un substitut déclarant qu'il est du devoir de chaque district congressionnel, que chaque district congressionnel a seul le pouvoir de faire des nominations, et que la Convention n'a aucun contrôle sur ceux-ci.

Une motion de déposer le substitut sur le bureau a été repoussée par un vote de 324 contre 116, puis le substitut a été adopté.

Sur motion, la Convention a procédé au choix de remplaçants de délégués à la Convention de Cincinnati.

Le premier district congressionnel a élu et la Convention a ratifié le choix de MM. Louis St. Martin et Thomas Duffy comme délégués remplaçants.

Le cinquième district congressionnel a élu et la Convention a ratifié le choix de MM. J. C. Egan et A. C. Gibson comme délégués remplaçants.

(Tous les autres districts ont élu, hier, leurs délégués et leurs remplaçants.)

La Convention a élu MM. Walter C. Flower et Thomas C. Manning, électeurs, MM. James Lingham et Joseph Brewer—remplaçants—pour tout l'Etat.

Chaque district congressionnel a ensuite fait les nominations suivantes.

Electeurs:

1er district congressionnel, C. A. Butler,
2e " " Emile J. O'Brien,
3e " " Allen Thomas,
4e " " Wm. H. Jack,
5e " " Geo. H. Ellis,
6e " " (candidat déjà élu.)

Remplaçants:

1er district congressionnel, H. P. Kernochan,
2e " " Thomas Hassan jr,
3e " " Robert S. Perry,
4e " " Wm. H. Wise,
5e " " Hiram R. Lott,
6e " " Jas. H. Muse.

Une résolution de M. Gauthreaux chargeant le président de la Convention de nommer un comité central d'Etat, composé de 15 membres pour tout l'Etat; déclarant que chaque paroisse de l'Etat et ward de la Nlle-Orléans devront élire un membre de ce comité; que le comité devra s'organiser le plus tôt possible afin de commencer la campagne électorale—a été adoptée.

Le président a été chargé de désigner le comité après l'ajournement de la Convention.

M. Lyons a présenté la résolution suivante, qui a été adoptée: "La base de la représentation, dans les conventions générales futures, sera le vote démocrate donné à l'élection générale précédente, mais cette résolution ne sera pas mise à exécution avant novembre 1880."

A trois heures et demie, la Convention s'est ajournée *sine die*.

Restaurant Français à New York.—M. Charles Jacques tient à New York, rue Ouest-Ouzième No 54, un excellent restaurant français pour lequel il sollicite le patronage des voyageurs de la Louisiane. Plusieurs d'entre nous revenus du Nord nous ont fait sur l'établissement de M. Charles Jacques un rapport très engageant. La table d'hôte y est supérieure soit pour les vins, et le service est on ne peut plus soigné. Les prix de ce restaurant ont été établis sur un pied modéré, et [illegible] ce rapport comme sous tous les autres, personne n'a à se plaindre. M. Jacques a aussi des chambres et des appartements à louer. Voir l'annonce.

Souliers de printemps, nouveaux genres, à l'Etoile Rouge.

Les Malakoff Bitters [illegible].

Une nouvelle religion aux Etats-Unis.—Il a été dit, avec grande raison, que tout réussissait en fait de religion, dans ce pays des Etats-Unis, où le mot "église" est encore plus souvent prononcé que le fameux mot "dollar." La dernière—en date—"entreprise religieuse" vient d'être tentée, sous le nom d'*Eglise Indépendante Catholique Américaine*. Les adeptes se sont déjà réunis en meeting, dans une salle qui sert tour à tour pour bals, banquets, services divins, lectures, assemblées politiques, etc.; la prochaine cérémonie des nouveaux fidèles est annoncée devoir se tenir au Club des Patineurs ou autre espèce d'hippodrôme, à Brooklyn. Les Luther et Calvin américains n'y vont pas de main morte, à en juger par les sujets qui servent de texte aux sermons: "St. Pierre n'a jamais été fait pape par Notre-Seigneur;" "la Doctrine papale est un blasphème;" "le pape prêtre est une atroce absurdité."

Les prédicateurs sont entre autres les Pères Quinn, Broderick, Wood, Sears,—celui-ci un Français qui arrive de Boston. Comme on le voit, les chefs de l'ordre se recrutent parmi des prêtres qui veulent être les Pères Hyacinthe, Loyson du Nouveau-Monde. Le plus curieux de l'événement, c'est qu'on soupçonne fort ces "catholiques indépendants" de songer aux choses de la politique terrestre autant qu'aux choses du ciel. On prétend qu'ils veulent simplement faire de leur religion un instrument électoral d'un nouveau genre, c'est-à-dire détacher des rangs de la Démocratie quelques centaines d'électeurs irlandais, dont ils verseront pieusement les voix dans les urnes du parti Républicain.

(*Correspondance Américaine*)

Les Malakoff Bitters guérissent de l'indigestion et raniment le foie.

Les Malakoff Bitters sont un léger purgatif.

—Nous lisons dans le *Journal du Mans*:

"Une voiture à vapeur, du système A. Bollée, nommée l'*Avant Courrière*, après avoir fait une promenade d'essai dans les rues de notre ville, avec un complet succès, part aujourd'hui et se rendra à destination, en passant par Chartres, Paris, Fontainebleau, Montargis, Nevers, Moulins, Clermont, Aurillac, Cahors, Montauban et Toulouse.

"Cette voiture, aménagée pour 40 voyageurs et suivie d'un fourgon pour 2,000 kilog. de bagages, est destinée à faire un service public entre Castres et la station thermale de Lacaune-les-Bains (Tarn), située dans les montagnes, à 900 mètres d'altitude.

"Une Compagnie se propose de provoquer, dans chaque département, la formation d'une Société d'exploitation ayant pour objet les transports de voyageurs au moyen de voitures analogues à l'*Avant-Courrière*, marchant à des vitesses de 20 à 40 kilomètres par heure, et les transports de marchandises à vitesse réduite, par trains spéciaux de 40,000 kil. en moyenne."

Le bras foulé de Bismarck.—Le *Berliner Borsen Courier* nous donne les détails suivants sur l'accident dont vient d'être victime le prince de Bismarck, au dîner qu'il a donné, en l'honneur de l'anniversaire de l'empereur Guillaume;

"Un des hôtes, l'ambassadeur de la Confédération suisse, le docteur Roth, voulut, après le repas, baiser la main au prince; mais il glissa, et n'évita une chute, que parce que M. de Bismarck le retint. C'est ainsi que le prince s'est luxé le bras droit, accident qui, comme on le sait, peut être éventuellement très douloureux et pénible, sans toutefois qu'il présente aucun danger. Des compresses froides ont suffi à atténuer les suites de l'accident, qui se borneront à empêcher le prince de se servir de sa main droite pendant plusieurs jours."

Chaussures pour hommes, à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

Entre bonapartistes.

Paris, 9 avril—Le manifeste du prince Jérôme-Napoléon a donné lieu à une violente polémique entre les journaux bonapartistes l'*Ordre* et le *Pays*.

L'*Ordre* [illegible] ou de se rallier au parti du comte de Chambord, attendu qu'il n'y a rien de commun entre l'impérialisme de M. de Cassagnac et celui du parti du prince Jérôme-Napoléon.

L'expulsion du prince Napoléon.

Paris, 9 avril—Plusieurs députés et sénateurs ont demandé personnellement au gouvernement l'expulsion du prince Jérôme-Napoléon, à raison de certaines phrases de son dernier manifeste dans lesquelles il a l'air de se poser en prétendant.

Fausse nouvelle.

Paris, 9 avril—Le bruit a couru que M. Wallon avait été assassiné, mais la nouvelle a été démentie par la *Patrie*.

Assassinat d'un Français à Sumatra.

Londres, 9 avril—D'après le correspondant parisien du *Times*, M. de Freycinet, président du conseil, a reçu du consul de France à Singapore une dépêche annonçant qu'un Français en mission à Sumatra a été assassiné avec deux personnes qui l'accompagnaient.

L'affaire Lambertini-Antonelli.

Rome, 9 avril—Le journal l'*Italie* dit que l'affaire Lambertini-Antonelli reviendra le 30 courant devant la justice. La comtesse Lambertini produira des témoins pour prouver que l'acte de baptême, sur lequel la cour de cassation s'est fondée pour rejeter son appel, est faux.

Les élections anglaises.

Paris, 9 avril—La *République française* raille ce matin les journaux de Vienne et de Berlin au sujet de la contrariété qu'ils manifestent des élections britanniques. Il est évident, dit-elle, que la presse allemande et la presse autrichienne perdent là une grande illusion.

CHRONIQUE.

L'affaire Bière.

Le *Siècle* s'élève en termes sévères contre le résumé des débats fait par le président de la cour d'assises dans l'affaire de Marie Bière; c'est là, dit-il, un autre exemple de la dangereuse tendance des juges français à prendre le rôle du ministère public contre les accusés. Alexandre Dumas, qui assistait aux débats et a suivi avec intérêt tous les incidents du procès, se propose d'écrire sur cette affaire une brochure analogue à celle qui a paru sur l'affaire Marambot. Marie Bière, qui est l'héroïne du jour, paraîtra prochainement, selon toutes probabilités, sur une scène du boulevard. Depuis sa sortie de prison elle a reçu d'innombrables offres de secours et la visite d'un grand nombre de dames du grand monde.

Lettres et beaux-arts.

Deux nouveaux ouvrages ont paru aujourd'hui chez Dentu: *Souvenirs de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon*, par Ernest Daudet, et le *prince Napoléon et le parti bonapartiste*, par Georges Lachaud.

Le prince de Galles a posé hier devant Bastien Lepage qui fait son portrait.

La vente de la collection artistique de Walferden commencera lundi à l'Hôtel Drouot. Nombre de Fragonards remarquables et plusieurs bustes par Houdon figurent dans le catalogue.

Le monument de Félicien David sera inauguré prochainement. Le lendemain de la cérémonie la *Perle du Brésil* sera reprise à l'Opéra-Comique, et Marie Van Zandt, paraîtra dans le rôle de Gora.

Souliers bas, pour dames, à l'Etoile Rouge.

—Le comité de permanence des Droites, dont nous avons donné la liste, s'est adjoint des jurisconsultes, comme nous l'avons annoncé, pour étudier la question de savoir comment on pourra tourner les lois que le gouvernement va appliquer. Nous savons déjà qu'ils ont engagé les R. P. à laisser toutes leurs établissements ouverts et à mettre à la tête quelques directeurs laïques.

Nous apprenons maintenant que le comité des jurisconsultes va publier une consultation, dès le lendemain du jour où les décrets seront parus au Journal officiel.

Elle sera signée: Baragnon, Depeyre, Oscar de Vallée, Falateuf, Delsol, Robinet de Cléry et de quelques autres noms connus, sinon dans le droit, du moins dans le cléricalisme.

—Arsène [illegible], accusé d'affiliation à une société secrète, de propagation d'écrits subversifs, de participation au pillage de la caisse du 185e de ligne, de préparation d'engins explosifs et enfin de l'assassinat du bourgeois Kourilof, vient d'être condamné à mort par le tribunal militaire de Kiew.

—La *Nouvelle Presse* libre, de Vienne, reçoit d'Alexandrie la nouvelle que le cabinet anglais presse le khédive d'étendre sa souveraineté sur toute la côte de la mer Rouge jusqu'à Guardafui où vivent les tribus des Somalis. Le khédive y consent volontiers, et il a fait proclamer la souveraineté de l'Egypte sur ses côtes par le gouverneur de Berbera. Les habitants ont refusé de la reconnaître, et même une des tribus a envahi le territoire de Berbera. Le gouvernement a envoyé contre elle 4,000 hommes, et il fait ses préparatifs pour résister à d'autres attaques.

La loterie à Naples.—Nous avons rapporté que, sur l'indication ultime d'un moine napolitain, fort populaire et [illegible] jeûneur, dom Ambrosio, qui était sur le point de rendre l'âme, un grand nombre de fanatiques du *lotto* avaient choisi les numéros 13, 65, 37, 87, 69 comme ternes, quaternes, etc. et avaient gagné! L'administration de la loterie en était pour cinq millions, disait-on; mais ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour, suivant le proverbe.

D'après le *Pungolo*, les gains extraordinaires faits à la loterie, samedi dernier, ont, comme on le prévoyait, extraordinairement augmenté cette semaine le nombre des joueurs. Tous les bureaux de la ville ont été pris d'assaut et la plupart d'entre eux, une heure avant le moment fixé, ne recevaient plus de mises parce qu'ils n'avaient plus de registres ou que le temps leur manquait.

La foule courait d'un bureau à l'autre, se pressait à la porte de ceux qu'elle trouvait fermés, et à plusieurs on a cassé les vitres.

Dans les deux bureaux installés à la direction de la loterie, de midi à deux heures, il y a eu un continuel pugilat, une lutte indescriptible entre les commis qui ne pouvaient plus accepter de mises et la foule qui faisait irruption de toutes parts et priait, suppliait qu'on reçût 5, 10, 20 fr. pour le terne de la *smorfia*, pour le quaterne du *panza* et pour tous les autres numéros que l'imagination des *papalins* et.... des chroniqueurs, avaient tirés pêle-mêle dans le fait le plus insignifiant de la chronique.

Voici la conséquence de cette triste frénésie qui avait envahi la population de Naples: une bonne partie de l'argent gagné la semaine dernière est rentré dans les caisses du Trésor, lequel, au lieu de 300,000 francs, qui est la somme moyenne jouée chaque semaine dans le compartiment de Naples, a, suivant les calculs exacts, encaissé en un jour plus d'un demi-million!

De sorte que si, samedi dernier, on a dit que tout Naples avait gagné, on peut aujourd'hui dire avec plus de vérité que tout Naples a joué.... et perdu.

—Une statue élevée par souscription nationale à la mémoire de lord Byron doit être inaugurée prochainement dans Green Park, à Londres.

La reine d'Angleterre vient de donner son approbation relativement au choix de l'emplacement, qui est situé derrière Apsley House, en face de la statue d'Achille.

—Pensée détachée d'un album:

"C'est surtout des hommes de lettres que l'on peut dire: ils naissent la plupart dans une *feuille de chou*."

[illegible] chapeaux de paille, [illegible] l'Etoile Rouge.

AUX GROCERS.

A [illegible]
14 [illegible] Coin Canal et Royale.

TRIBUNAUX.

Première Cour de District.

L'Etat de la Louisiane contre le Dr Faltenstein: Motion pour suspendre l'effet d'un jugement. L'accusé a été mis en jugement et déclaré coupable d'avoir vendu et offert de vendre un coupon d'un billet de loterie connu sous le nom de Loterie Allemande, contrairement à la loi No 44 de l'Assemblée Générale, approuvée le 27 mars 1879.

Il demande, par l'organe de ses avocats, MM. [illegible], Sambola et Ducros, une suspension du jugement, en alléguant qu'il n'existe pas de loi en vigueur qui puisse servir de base à la poursuite; et que si pareille loi a jamais existé, elle a été abrogée par la présente Constitution de la Louisiane.

L'objection soulevée par la motion est de savoir si l'article 167 de la Constitution de 1879 a rappelé et abrogé la loi No 44 de 1879.

La première section de la loi 44 abroge la loi octroyant la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et d'autres lois qui y ont trait.

La seconde section abolit la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane [illegible].

[illegible] quiconque affiche, encourage, etc., les loteries; cette pénalité est, pour chaque cas, une amende de cent piastres au plus ou un emprisonnement dans la prison de paroisse de trente jours au plus, ou de l'emprisonnement et de l'amende à la discrétion de la cour.

La cinquième section donne la définition d'un billet de loterie, selon la loi, etc.

Le seul article de la Constitution de 1879 qui ait trait à la question, est l'article 167, qui déclare que "L'Assemblée générale aura autorité à accorder des chartes de privilèges de loterie, pourvu que pour chaque charte ou privilège il soit payé quarante mille piastres au moins par an en argent dans le trésor de l'Etat; et pourvu, en outre, que toutes chartes de loteries cesseront et expireront le 1er janvier 1895, date à partir de laquelle toutes les loteries seront prohibées dans l'Etat.

"Les quarante mille piastres par an, que la loi actuelle force la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane de payer, selon les dispositions de sa charte, octroyée en 1868, appartiendront à l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans, et la charte de la dite Compagnie est reconnue comme un contrat qui lie l'Etat pour le temps spécifié, à l'exception de la clause créant un monopole, qui est abrogée, et toutes lois contraires aux dispositions de cet article sont déclarées nulles et de nul effet; pourvu que la dite Compagnie ne fasse par écrit une renonciation formelle aux dispositions qui lui assurent un monopole, et ce au bureau du secrétaire d'Etat, dans les soixante jours qui suivront la ratification de cette Constitution.

"Des sommes additionnelles prélevées par les licences sur les loteries, l'hôpital de Shreveport recevra dix mille piastres annuellement, et le reste de la somme sera divisé chaque année entre les différentes paroisses au profit des écoles.

Le juge Mathews, 10 Martin, p. 575, dit: "La loi doit être interprétée en vertu d'une règle bien connue de la jurisprudence: à savoir, que l'intention d'abroger une loi ne doit jamais être présumée; que des lois subséquentes n'abrogent pas les lois antérieures par ce seul fait qu'elles renferment des dispositions différentes sur le même sujet; pour avoir un pareil effet, elles doivent renfermer des dispositions absolument contraires.

Le juge Porter, dans Martin, p. 328, dit: "Des lois subséquentes ne rappellent pas des lois antérieures, par le seul fait qu'elles renferment des dispositions différentes. Ces dispositions doivent être absolument contraires à celles des lois antérieures.

"Un rappel n'est impliqué qu'autant que la dernière loi renferme des dispositions contraires à celles des lois antérieures ou qu'une manifeste [illegible] avec elles. Un rappel par induction n'est pas admis par les lois: C. C. 23.

Si la loi 44 est rappelée par la Constitution, ce n'est qu'implicitement et non expressément.

Le premier paragraphe de l'article 167 de la Constitution déclare "que l'Assemblée générale aura le pouvoir d'accorder des chartes de loterie etc.

Peut-on soutenir que cette condition non remplie peut rappeler une loi générale sans aucun rapport! Mais on a prétendu dans un cas semblable, sur une exception de demurrer, que tel est l'effet de cette disposition, mais le plus fort point a été tiré du paragraphe deux du dit article de la Constitution, ainsi conçu:

La charte de la compagnie est reconnue comme un contrat, obligatoire pour l'Etat pendant la période qui y est spécifiée, excepté sa clause de monopole, qui est par la présente abrogée, et toutes les lois contraires aux dispositions de cette Constitution sont déclarées nulles et sans effet, pourvu que la dite compagnie enregistre une renonciation écrite à sa clause de monopole dans les soixante jours après la ratification de la Constitution".

Ce procès rend toutes les parties du paragraphe constitutionnelles et dépendantes de la volonté de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui est un individu au point de vue juridique.

La Législature, et par la même raison, la Convention constitutionnelle, a le pouvoir de faire des exceptions à une loi générale en faveur d'individus ou de corporations.

Dans l'affaire Bossat contre G. W. Campbell, 9 Robinson, p. 413, le juge Martin dit: "Lorsque l'arrêt avait déjà été préparé, l'avocat du demandeur nous a adressé un mémoire imprimé, dans lequel il s'efforce d'établir l'inconstitutionnalité de la permission obtenue par les défendeurs du Conseil de la municipalité, avec l'assentiment du maire.

"Dans son argumentation il avance la proposition que ni la Législature, ni sa créature, le Conseil de Ville, n'ont le pouvoir de suspendre l'action d'une loi générale en faveur d'un individu ou contre lui, pouvoir que l'auteur du mémoire nie même au Congrès des Etats-Unis. Il est inutile d'examiner le pouvoir du Congrès sous ce rapport, car ceux de la Législature d'Etat dépassent, dans beaucoup de cas, ceux du Congrès, ce corps n'ayant aucun pouvoir de faire ce que la Constitution fédérale n'autorise pas, tandis que les Législatures d'Etat peuvent faire tout ce que n'interdisent pas leurs Constitutions respectives. La Législature de la Louisiane a pensé qu'elle avait le pouvoir d'affranchir des débiteurs insolvables de la prison, (affaire Simonton, lois de l'Assemblée 1812, p. 16; d'autoriser un oncle à épouser sa nièce, exceptant ainsi ce couple des dispositions du Code Civil, art 97, lois de l'Assemblée de 1822, p. 72. Des exemptions fréquentes sont maintenant accordées à des individus ou à des corporations, de l'explication de la loi générale qui prohibe les loteries, lois de l'Assemblée de 1828, pages 90, 90, 64, 177, etc.

Les dispositions constitutionnelles sur les loteries sont entièrement conditionnelles. Le premier paragraphe de l'article 167 de la Constitution de 1879 déclare que l'Assemblée Générale sera autorisée à accorder des chartes ou privilèges, etc. "La compagnie de loterie de la Louisiane ne peut exister comme une corporation, pourvu que ladite compagnie fasse enregistrer une renonciation écrite, etc., le tout en vertu d'une disposition.

L'enregistrement de renonciation écrite [illegible] de la loterie de la Louisiane aux conséquences pénales de la loi No 44, ainsi que les vendeurs de ses billets soit par exception soit par tout autre moyen; ils ne peuvent obtenir de suspension de jugement, dans le cas où ils seraient poursuivis sous l'empire de la loi 44; et les mêmes avantages appartiendront à toute compagnie individuelle qui pourrait être créée par l'autorité de l'Assemblée Générale.

On ne prétend pas que le prisonnier se soit conformé aux réquisitions de la Constitution et par conséquent il ne peut réclamer aucune exemption des conséquences pénales de la loi 44.

Considérant la nature du pouvoir de la Convention d'accorder des loteries, on peut à peine supposer que la Convention de la Louisiane, composée de ses hommes les meilleurs et les plus capables, ont rétabli la compagnie de loterie de l'Etat de la Louisiane et autorisé la Législature à accorder des chartes à d'autres compagnies et [illegible].

Cette question a été plaidée sur une fin de non recevoir et décidée, il y a plus de deux semaines dans les affaires de Williams et Pugiona, rejetant le moyen d'exception.

L'avocat a non-seulement plaidé le droit mais la politique des loteries en général et de la Loterie de l'Etat de la Louisiane en particulier. Il suffit à la cour de savoir que les loteries sont reconnues par la loi fondamentale de l'Etat, comme une source de revenu; que chaque et toute compagnie maintenant existante ou qui peut être créée par la loi, est forcée de payer une licence de quarante mille piastres annuellement, [illegible] non autorisées et illégales. Si les loteries sont immorales ou impolitiques, c'est la Législature [illegible].

Que la motion soit mise de côté.

Il s'agit [illegible].

LE PÉRIL CONJURÉ.

Comment a été évité le danger d'une mort imminente et terrible.

Témoignage des survivants et expression de leur reconnaissance.

Récit détaillé de ce remarquable événement.

ROCHESTER, (N. Y.) 20 mars.

M. H. H. Warner de cette ville, un des citoyens les plus notables et les plus entreprenants de l'Etat, se croyait récemment condamné à une mort prématurée: il était attaqué de la maladie de Bright. M. Warner, dans cette extrémité, employa un remède inconnu aux médecins, et il fut non seulement soulagé mais radicalement guéri. Il a cru alors de son devoir d'affecter une partie de sa fortune à la fabrication et à la dissémination de ce merveilleux remède. On se rendra compte de son succès par la déclaration suivante faite spontanément.

STEAMER LOTUS, No 2,
MOBILE, ALA., 21 février 1880.

M. H. H. Warner & Co., Rochester, N.-Y.

Messieurs: J'ai souffert atrocement depuis plusieurs années d'une hydropisie incurable des reins, de l'avis des médecins, sur l'avis duquel [illegible] ne m'avaient ni guéri ni soulagé. Pendant quatre mois j'étais si malade que je ne pouvais pas me coucher; j'étais obligé de reposer sur une chaise et on me nourrissait à la main. On a appelé enfin mon attention sur votre "Safe Kidney and Liver Cure," et j'en ai pris jusqu'à ce jour huit bouteilles dont les effets ont été vraiment merveilleux. J'en ai obtenu tous les effets bienfaisants que vous annoncez, et je crois devoir vous en exprimer ma reconnaissance. Je serai heureux de recommander votre merveilleux remède à tous ceux qui souffrent d'affections des reins.

BENJAMIN M. STEVENS,
Steamer Lotus, No 2.

"Warner's Safe Kidney and Liver Cure" guérit positivement la maladie de Bright et le diabète; on garantit aussi qu'il guérira 99 pour cent de toutes les autres maladies des reins, 95 pour cent de toutes les maladies du foie, et soulagera dans tous les cas, sans nuire au système, quand on l'emploie selon les instructions prescrites. C'est est tellement vrai que les propriétaires paieront $1 000 à quiconque prouvera que le nombre n'a pas dépassé le résultat dont il s'agit plus haut. Les remèdes de Warner opèrent les grandes cures de dix-neuvième siècle; ils sont à vendre chez tous les pharmaciens et méritent qu'on en fasse l'essai.

Décédé hier à une heure et demie de l'après midi à l'âge de 10 ans et 9 mois, CHARLES G. VIENNE, fils de M. Vienne et de Estelle Gallwey. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu de l'Eglise de l'Immaculée Conception cette après midi à 4 heures.

Sociedad Mexicana de Beneficencia.—Los miembros de esta Sociedad se reunirán a las 4 1/2 de esta tarde en la calle Morales No 480 entre Frances y Union para acompañar el entierro del difunto socio PEDRO FONS y OLIVES.
De orden del Sr. Presidente
G. SEGUI Y GAHONA, Secretario.
14 avril.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré MERCREDI, 14 avril, à 7 heures précises, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu JEAN CAZEAUX, décédé le 24 février. Les parents, amis et connaissances des familles Cazeaux et d'Hérété sont priés d'y assister, sans autre invitation.
11avril—2f De la part de la famille.

VINS, EAUX-DE-VIE, SARDINES, &c.

VINS de Bordeaux, en barriques et en caisses, Eaux-de-Vie en futailles et caisses, Chocolats de la maison Maillard, Vinaigres de Vin en barils. Vins de la Californie de S. Lachman & Co.: Claret, Chasselas, Zinfandell, Muscat, Eau-de-Vie, Champagne, &c.
A arriver prochainement
Eaux-de-Vie, Vins de Bordeaux, Vermouth, Huile, Vinaigre en barils et caisses, Sardines, &c.
A vendre par B. J. HART & CO., 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
4 avril—1an,D,Mer,V

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., à Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoléon's Cab't. Maximum, etc. cuvée spéciale.
En bouteilles, 1/2 bouteilles 1/4 bouteilles.
A vendre par B. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins ou Hauterive.—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives, et par son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL (Bitter Water).
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par B. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—1an,D,Mer,V

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies. Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux prix les plus bas possibles. Les ordres déposés [illegible] ... Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an. DMerV

Pour les meilleures peintures
PROCÉDÉ LAMBERT, patenté,
Ceux dont les couleurs ne s'effacent jamais,
—ALLEZ CHEZ—
LILIENTHAL,
Seul concessionnaire du brevet pour l'Etat de la Louisiane.
13avril—1m

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Ouzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.
DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromage, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
13avril

GROCERIE ET CAFÉ À VENDRE,
GROCERIES — ENCOIGNURE REMPARTS et DUMAINE.
Pour cause de Départ.
Ainsi que deux beaux ameublements, et glaces et pendule.
13 avril—3f

VENANT D'ETRE REÇUS:
Tamarins frais,
Friedrichshall Bitter Water,
Rochebrut Rimerque?
Carlsbad, Kissingen, Congress, etc.
A vendre par F. FREDERICKSON, 199 rue du Canal.
11 avril—3f Bâtisse Touro.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
136 ...... Esplanade 136
L'OUVERTURE de la 13e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus célèbres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
28 août—1an

P. Callery. H. Buthe. H. Buckhone.
Pelican Odorless Apparatus,
POUR VIDER LES LIEUX D'AISANCE.
6 Commercial Place—38 rue St-Thomas [illegible] of Washington.
J. HOLX, Agent, 34 Passage de la Bourse.
Nous affirmons que nous avons l'appareil le plus perfectionné et le plus propre qui soit en usage, et le seul qui se fabrique ici. On exécute les ordres envoyés par cartes postales.
28 mars—1an.

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de choix à $16 le millier et au-dessus.
[illegible]

FRANÇOIS DUFRÈCHE,
Successeur de JAMES GIRNEY
Entrepreneur de pompes funèbres,
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Marais et Casacalvo, Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
28 juin—1an—DMJ

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AVIS. LA BUVETTE, avec privilège d'exploiter les terrains payants pour toutes espèces d'amusements (à l'exception des jeux de hasard), pour le jour de notre Fête Champêtre qui aura lieu aux Fair Grounds, le 25 avril 1880, sera vendue à l'enchère, à l'Asile, rue Ste-Anne, entre Dorbigny et Roman, vendredi 16 du courant, à 7 heures du soir.
Immédiatement après la vente, il y aura séance de la Direction.
Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER.
L. Gauss, Secrétaire. 11 av—au 16

MM. DELON FRÈRES,
Diplomés des Facultés de Paris.
LE
Troisième et Dernier Cours
Pour la guérison du Bégaiement et autres défauts de prononciation.
Ouvre LUNDI 19 AVRIL,
172 Carondelet Street.
Succès certifiés.—6 élèves guéris à la Nlle-Orléans.
11 av ll—6f

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende de 2 1/2 pour cent a été déclaré, à prendre sur les profits des trois derniers mois, payable aux actionnaires ou leurs ayant-droit, à partir de JEUDI, 15 avril.
WALTER V. CROUCH. Secrétaire.
6 avril—au 15

TAPIS. TOILES CIRÉES NATTES DE CHINE.
ELKIN & Co.,
168..........Rue du Canal..........168
Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.
Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.
Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

A VENDRE
—PAR LA—
New-Orleans National Bank
34 RUE DU CAMP.
$50,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Valeur des bons: $100 $500, et $1,000.
Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.
Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt cinq piastres affectées sans réserve au paiement et au rachat susdits.
Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur des immeubles de ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci après mentionnés, avec leurs équipements et privilèges:
Ligne Magazine ligne Prytania ligne Remparts et Dauphine ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.
Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant F. B. Trist, notaire.
11avril—2sem

En débarquement du steamer MISSISSIPPI, vis à vis la rue Jackson, 4me District,
130 barriques VIN ROUGE SUPÉRIEUR, "MONREDON,"
U. FROM & CO., BORDEAUX.
A vendre par
B. TREMOULET,
No 7 rue Decatur, et son représentant sur la levée. 11 avril—3f.

NOUS SOMMES PRETS.
$ 300.000
DE
NOUVELLES MARCHANDISES
à choisir
LUNDI
—CHEZ—
GODCHAUX,
31 & 33 RUE DU CANAL.
Nous étalerons un stock complet et entièrement nouveau de
VÊTEMENTS.
Pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX,
comprenant les qualités les plus fines et le mieux choisies et un assortiment immense d'articles à des prix moyens et réduits.
Dans notre
Département de linge fait sur commande,
où il n'est employé que des tailleurs habiles et expérimentés, on trouvera les dernières nouveautés en fait de [illegible].
Nous prenons plaisir à informer nos amis et clients que notre stock, ayant été acheté avant la hausse des prix, ne sera pas vendu à des prix enflés.
P.S.—Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est vaste et à bas prix.
4 avril—

CHAMPAGNE
DELMONICO.
En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.
M. E. LAMONTAGNE,
58 Beaver St., New-York.
Agent pour les Etats du Nord
M. A. NADAL,
40 Decatur St., New-Orléans.
Agent pour les Etats du Sud
20déc—6m MaVD

ENSEIGNEMENT.
M. ALPHONSE CANONGE, ancien principal de l'école supérieure, et surintendant des écoles publiques du Second District offre ses services comme professeur aux établissements d'éducation et aux familles pour des leçons particulières.
S'adresser rue Toulouse No 41.
1er avril—

Etablissement Français.
TEINTURE ET DEGRAISSAGE A LA VAPEUR.
J. S. HERRELIN,
165 Rue du Canal, près Bourgogne,
Succursale: 646 Rue des Magasins, Entre Joséphine et Jackson.
Couvertures, flanelles, articles de laine, vêtements confectionnés, hommes, femmes et enfants, tapis de salon, couvertures de pianos et de tables, rideaux, etc., nettoyés et remis à neuf dans le plus bref délai. Les ordres de la ville et de la campagne sont exécutés avec soin.
[illegible]

SCIROPPO PAGLIANO.
REÇU dernièrement 150 Bouteilles du vrai Sirop Pagliano, dépuratif et rafraîchissant [illegible] les humeurs, composé par le professeur Pagliano, de Florence, et à vendre par J. B. Rossi, angle St Pierre et Marais.

Pierre à distiller.
J'EN offre de très convenables, tant pour l'usage du fleuve que pour celle de citerne, lesquelles ôtent toutes les matières impures et nuisibles à la santé, ne laissant que le liquide pur et limpide; durables et à bon marché.
M. FAVRO,
11 avril—3f 53, rue de la Douane.

Demande
UNE dame française de beaucoup d'expérience dans l'enseignement de sa propre langue désire se placer dans une famille, en ville, elle pourrait aussi se charger de [illegible]. S'adresser à Mme A. Bonnet, rue Dauville No 100.
1avril—

LA MAISON
POPULAIRE
L'ETOILE ROUGE
CHAUSSURES
EN TOUS GENRES,
POUR DAMES DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et JEUNES GENS.
Département Spécial
DE
CHAPEAUX
EN PAILLE, EN FEUTRE ET EN LAINE,
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
Articles de Voyage!
ARTICLES de VOYAGE!
MALLES, VALISES, Etc, Etc.
Les catalogues sont expédiés sur demande dans toutes les parties du pays.
La maison vend à prix fixe.
On rend l'argent pour tout article qui, ayant usage, a cessé de plaire.
Le Magasin est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.
ARTHUR DURIEU,
4 avril— Propriétaire.

Maison MARX Frères, 73 Canal.
HABILLEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
CHAPEAUX MALLES, VALISES, &C, &C.
Maison MARX Frères, 73 Canal.
CHEMISES BLANCHES ET EN COULEUR.
VENTES A PRIX FIXE.—Maison Ouverte le DIMANCHE Jusqu'à DEUX Heures P. M.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR.
PAPIERS PEINTS.
ALEX. DUMAS FILS,
La Question du Divorce,
11e édition,
$2.00.
LE PÈRE DIDON,
De l'ordre de St Dominique,
Indissolubilité et Divorce,
4e édition,
$1.40.
EMILE ZOLA,
NANA,
20e édition,
$1.40.
Abonnement à la lecture.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
4 janv—

Mme S. Liberman,
200 - Rue du Canal- 200
A l'honneur d'annoncer à ses clientes que son stock élégant
D'Etoffes riches pour robes,
CHAPEAUX IMPORTES,
NOUVEAUTÉS EN GARNITURES,
ETC., ETC.
Est soumis à leur examen, et que, cette année, vu l'impossibilité d'avoir un double des modes, ouverture ordinaire n'aura pas lieu.
31 mars—1m

1880 PRINTEMPS 1880
NOUS SOMMES, MAINTENANT, PRÊTS A FAIRE VOIR UN BEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES DE
Printemps et d'Eté,
—Telles que—
ROBES, LINGERIE DE DESSOUS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR DAMES.
—Aussi des—
Articles de Ménage, Nattes, Stores pour Fenêtres et Nouveautés,
LE TOUT IMPORTÉ CETTE SAISON ET A TRÈS BAS PRIX.
Nos Parapluies de Soie sont élégants par la Couleur et le Genre, et se vendent meilleur marché que ceux de même qualité [illegible].
En Articles de Blanc:
Bazins, Corsets, Broderies, Toiles de table, Serviettes, Nappes, etc. Nous en avons un fort assortiment, commandé avant la hausse des prix, dont profiteront les acheteurs. Le Département de Lingerie de dessous, pour dames, est le plus complet en cette ville.
Notre Département de Tapis,
Comprenant Tapis de Bruxelles, Ingrain, Rugs, Nattes, Drugget, Toiles Cirées, Tapis Linoleum, Rideaux, Corniches, etc., offre des attraits en marchandises et en prix, que des maisons qui font une spécialité de ce genre de commerce ne peuvent offrir.
Les ordres de la campagne seront promptement exécutés et des échantillons envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal,
Bâtisse Touro. Coin Bourbon.
14 mars—1m

IMPORTATION DIRECTE.
LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
Au No 133 de la rue du Canal,
ONT reçu par le vapeur Texas et ouvriront LUNDI, le 15 du courant, un assortiment de nouveautés de choix en marchandises de printemps, consistant en partie en:
Bayonnaise et Albatros,
Beiges et Crêpes de fantaisie.
TOILES DU NORD.
Grenadines noires, unies et brochées.
Linons de fil imprimés et Mousselines.
Cravates,
Dentelles et Mantelets.
Broderies, Pointes d'Hagard et Dentelles de Languedoc.
14mars—1m

SIROP PECTORAL
AUX BOURGEONS DE SAPIN
de R. SCHMIDT, Pharmacien.
Enseignes Remparts et Bayou.
Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés balsamiques et pectorales à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.
Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aiguës ou chroniques—de la gorge et des poumons.
Prix de la bouteille..........75 cts.
A vendre dans les principales pharmacies.
I. L. LYONS, agent pour la gros.
1er fév—3 m.

Mme VILLIO,
(SUCCESSEUR DE Mme Vve FABIO.)
266....RUE DE CHARTRES....266
INVITE les dames à venir examiner l'assortiment varié et riche d'Articles de modes qu'elle vient de recevoir, tels que: Chapeaux de paille, Rubans, Dentelles, Soieries, Fleurs artificielles, etc. Tous ces articles se distinguent par leur fraîcheur et leur nouveauté et seront vendus à des prix d'une modicité incontestable.
17mars—3m

NATTES, TAPIS,
TAPIS, NATTES,
Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.
A. Brousseau's Son,
17....RUE DE CHARTRES....17
STORES.
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
Articles pour Tapissiers.
Toile cirée, Linoleum
Hooks pour Rideaux,
Grande Variété.
13mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 13 AVRIL—CLASSE No 86.
Tirage de 4 heures P. M.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, sont faits en public et journellement dans les salles de la Compagnie [illegible] de 10 avril 1880—4 heures P. M.
[illegible]
Les plans de nos tirages quotidiens, [illegible].